

Fédération Française de Natation 104 Rue Martre – CS70052 92583 CLICHY CEDEX

Tél.: 01 70 48 45 70



Comité Départemental de Natation 94 16 avenue Raspail 94250 GENTILLY

Tél.: 06 18 23 21 05

CALENDRIER ET REGLEMENT NATATIONCOURSE

Du 1er Septembre au 31 Décembre 2023

MISE A JOUR 02 OCTOBRE 2023

COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION DU VAL DE MARNE

SOMMAIRE

1. GENERALITES	
1.1. Licences	3
1.2. Facturation	3
2. ORGANISATION DES COMPETITIONS	4
2.1. Période d'engagement :	4
2.2. Officiels:	4
2.3. Déroulement des compétitions	5
2.3.1. Règlement en bord de bassin	5
2.3.2. Règlement dans les lignes d'eau	5
2.4. Tarification	6
3. CATEGORIES D'AGES	6
4. PROGRAMME SPORTIF	6
4.1. ENF3 / PASS Compétition / Challenge Avenir	6
4.1.1. Dispositif:	6
4.2. PARCOURS AVENIRS	7
4.2.1. Interclubs Avenirs:	7
4.3. PARCOURS BENJAMINS	8
4.3.1. Parcours départemental	8
4.3.2. Interclubs Benjamins :	10
4.4. PARCOURS JUNIORS / SENIORS	10
4.5. PARCOURS MAITRES	10
5. CALENDRIER FEDERAL ET REGIONAL	11
6. DETAIL DU PROGRAMME	Erreur ! Signet non défini.
6.1 PARCOURS AVENIRS	13
6.2 PARCOURS BENJAMINS	17
6.3 PARCOURS JUNIORS SENIORS	Erreur ! Signet non défini.
6.4 PARCOURS MAITRES	Erreur ! Signet non défini.

1. **GENERALITES**

1.1. Licences

La licence Compétition est obligatoire pour toute participation à une compétition.

Lors de las saisie des licences, le club paiera directement un prestataire qui redistribuera la somme à la FFN, à la Ligue et aux Comités.

Les départements n'auront plus à oblitérer les licences. Dès le paiement par le club, la licence sera validée.

Le paiement de la licence doit se faire obligatoirement en ligne. L'envoi du bon de commande à la FFN est maintenu. La licence est imprimable directement sur le site Extranat.fr

Extranat Pocket ne sera alimenté que par la base des licences compétitives : Attentiondonc aux délais entre les licences « Natation pour tous »et le changement de statut de la licence.

1.2. **Facturation**

Tous les règlements des FacturesduCD94sontàadresser :

16 avenue Raspail 94250 GENTILLY Téléphone: 06 18 23 21 05

CD 94 Natation

Mail: cd94natation@gmail.com

ELLES DOIVENT ETRE REGLEES DANS LA SEMAINE DE LEUR RECEPTION.

Pour limiter les règlements par voie postale, préférez les virements en n'oubliant pas de mentionner le nom du Club et la Compétition.

Le paiement des Engagements aux compétitions organisées par le CD94 se fera désormais en ligne (un mail indiquant l'ouverture des engagements se envoyer et précisera pour les 1ères compétitions si le paiement doit être fait en ligne ou au CD94 par virement)



Toute facture non réglée dans les délais empêchera tout engagement pour les compétitions à venir au sein du CD94.

Les forfaits sont à déclarer directement sur Extranat en ligne jusqu'à la date limite des engagements, ne pas oublier de valider engagements et forfaits au plus tard le jour de la date limite des engagements.

2. ORGANISATION DES COMPETITIONS

2.1. Période d'engagement :

Les engagements seront ouverts du Mercredi 00 :01 (S-1)au Mercredi soir 23 :59(S0) de la semaine de compétition.



AUCUN ENGAGEMENT ne sera accepté après la période d'ouverture des engagements sur Extranat.

Le Programme des compétitions sera édité au plus tard le lendemain de la fin des délais d'engagements sur EXTRANAT.FR mais pourra être soumis à toutes modifications utiles au bon déroulement des manifestations.

2.2. Officiels:

La Commission des Officiels de Natation Course du CD mandatera, sur chaque compétition du Département, et dans la mesure du possible, un Jury de « tête » (Juge Arbitre, Starter).

La commission des officiels du CD94 désignera le Juge Arbitre et le starter pour chaque compétition par l'envoi de mail à chacun des Juges Arbitres.

Le Juge Arbitre, responsable d'une manifestation, ne doit pas refuser le ou les officiels qui se présententlorsdelamiseenplacedujurysansavoiraupréalablenotésurlafeuilledejury,lenom, prénom et l'appartenance au club de l'officiel non retenu, pour cause de jury déjà complet. Si un club n'a pas d'officiel, mais qu'il propose une personne licenciée FFN, le Juge Arbitre pourra, dans certaines conditions et en fonction des postes disponibles, accepter cette personne en tant que délégué de plage, à la chambre d'appel ou au secrétariat : cela évitera une pénalité de défaut d'officiel pour le club. Toutefois cette procédure doit rester exceptionnelle.

Extrait Règlement FFN:

«Lorsqu'une disqualification est prononcée, il est recommandé de l'annoncer au micro, immédiatement après la fin de la course et avant le départ de la course suivante, pour en informer le nageur et son encadrement.

Cette annonce vise d'une part à informer sans délai le nageur (et/ou son entraîneur), d'autre part à informer le public et les autres participants pour le suivi et la compréhension des résultats.

À la suite d'une disqualification, **le responsable de l'équipe/entraîneur** peut demander des explications **au seul juge-arbitre**. Si les explications verbales ne satisfont pas le responsable de l'équipe, il a la possibilité de déposer une réclamation par écrit auprès du juge-arbitre **dans les 30 minutes suivant la course**. Le juge-arbitre répondra par écrit et, le cas échéant, justifiera les raisons du rejet de la réclamation. Toutes les réclamations doivent être instruites par le juge-arbitre.

En dernier recours, lorsque la réclamation été rejetée par le(a) juge-arbitre, le responsable de l'équipe/entraineur peut saisir par écrit le jury d'appel qui aura alors la décision finale.

Pour toutes les compétitions, les clubs doivent présenter:

• Pour les Championnats Départementaux et les Trophées avec Finales:

1 officielpour 1 à 5 nageurs 2 officiels pour 6 à 10 nageurs 3 officiels à partir de 11 nageurs

• Pour toutes les autres compétitions :

1 officielpour 1 à 9 nageurs 2 officiels de 10 à 19 nageurs 3 officiels à partir de 20 nageurs

1 officielparéquipeprésentéelors des compétitions paréquipe.



Pour non présentation d'officiel ou non-respect des règles ci-dessus, le club encourt une amende de <u>32,00€</u> par officiel manquant par demi-journée sur toutes les compétitions au Calendrier du CD94 Natation.

FORFAITS:



Tout forfait déclaré après la fin des délais d'engagements sur EXTRANAT, se verra sanctionné d'une amende de 15€par engagement, même si ce forfait concerne un nageur appartenant au club organisateur (sauf si un certificat médical est présenté et remis au plus tard le mercredi matin suivant la fin de la compétition)

2.3. Déroulement des compétitions

2.3.1. Règlement en bord de bassin

La commission des officiels a mis en place un règlement intérieur afin d'améliorer le bon déroulement des compétitions. Ce règlement est toujours en vigueur :

- La mise en place d'une feuille de responsabilité des nageurs (ex : entraîneurs, encadrants, etc....) qui est à remplir à chaque début de réunion. Aucun nageur ne pourra aller dans l'eau avant la signature de la feuille par un responsable des nageurs
- Inscrire sur la feuille de jury, les différentes attitudes des personnes sur le bord de bassin et aussi en tribune, qui auront occasionnées un mauvais déroulement de la compétition.
- Sur le bord de bassin il ne peut y avoir que : le jury, les responsables des nageurs, les bénévoles licenciés organisateurs et le personnel de piscine. Aucune personne autre ne sera acceptée.
- Que tout photographe officiel présent doit se déclarer obligatoirement auprès du Juge Arbitre, pour être inscrit sur la feuille de jury.
- Aucune vidéo ne sera recevable auprès du Juge Arbitre de la compétition.
- Les nageurs et nageuses devront se présenter à la chambre d'appel en temps et en heure comme l'indique sur le règlement FINA.
- Les combinaisons (selon règlement FFN FINA) ne seront autorisés qu'à partir de la catégorie Juniors détails sur le site du CD94 et FFN

2.3.2. Règlement dans les lignes d'eau

Le port du bonnet est obligatoire dans toutes les piscines, dans le bassin de compétition et dans le bassin de récupération.

L'utilisation de matériel (palmes, plaquettes etc.) dans les lignes d'eau n'est pas autorisé lors de l'échauffement.

2.4. Tarification

• 1ERE MEDAILLE: Gratuites sauf défaut d'officiels.

• Championnats Départementaux du Val de Marne et Trophées avec Finales:

Clubs du Val de Marne	Clubs Extérieurs
4,00€l'engagement par nage	7,00€ l'engagement par nage
8,50€l'engagement par relais	11,00€ l'engagement par relais
15,00€par forfait non déclaré (relais et	15,00€ par forfait non déclaré
nage individuelle)	(relais et nage individuelle)

• Toutes Autres compétitions:

Clubs du Val de Marne	Clubs Extérieurs
2,50 € l'engagement par nage	4,50€ l'engagement par nage
4,50€ 1'engagement par relais	6,00€ l'engagement par relais
6,00€ l'engagement par équipe	8,00€ l'engagement par équipe
15,00€ par forfait non déclaré (relais et nage individuelle)	15,00€ par forfait non déclaré (relais et nage individuelle)

3. CATEGORIES D'AGES

	JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2023 (Telles que définies par la FFN)				
	Dam	es	Mes	ssieurs	
AVENIRS	11ans et moins	2012 et après	12ans et moins	2011et après	
BENJAMINS	12-13ans	2011 à 2010	13-14ans	2010 à 2009	
JUNIORS	14-17ans	2009 à 2006	15-18ans	2008 à 2005	
SENIORS	18ans et plus	2005 et avant	19ans et plus	2004 et avant	

	Départementale	Régionale	Nationale	Internationale
Avenirs	X			
Benjamins	X	X	X	Filles13 ans
Juniors	X	X	X	X
Séniors	X	X	X	X

4. PROGRAMME SPORTIF

4.1. ENF3 / PASS Compétition / Challenge Avenir

4.1.1. Dispositif:

Le Pass compétition n'est plus obligatoire mais il est de la responsabilité des clubs et des entraineurs de bien préparer les nageurs aux règlements des compétitions et s'assurer que les nageurs de cette catégorie ont été les compétences minimales requises pour participer à ses 1ères compétitions. Le Sauv'Nage reste obligatoire pour toute participation à une compétition

Les nageuses et nageurs de la catégorie Avenirs, non détenteurs ou pas encore titulaires du Pass'compétition pourront découvrir et s'initier à la compétition dans le cadre d'un circuit Avenirs pour acquérir progressivement les compétences minimales requises par ce troisième et dernier niveau de l'Ecole de Natation Française.

Pour la saison 2023, les séries de 25 m seront de nouveau mise en place afin de permettre aux nageurs avenirs de progresser à leur rythme

4.2. PARCOURS AVENIRS

Le parcours individuel Avenirs est géré entièrement par les départements que ce soit au niveau organisationnel qu'au niveau réglementaire, mais toujours dans le respect du règlement FFN et ENF.

Les trophées Avenirs : voir règlement FFN, du1 er Janvier 2023 au 17 décembre 2023.

Les Interclubs Avenirsserontorganisés par les départements: Datelimite avant le 17 décembre 2023.

Le Pass compétition n'est plus obligatoire mais il est de la responsabilité des clubs et des entraîneurs de bien préparer les nageurs aux règlements des compétitions et s'assurer que les nageurs de cette catégorie ont été les compétences minimales requises pour participer aux compétitions de cette 1^{ère} catégorie.

Pour la saison 2023, les séries de 25 m seront de nouveau mise en place afin de permettre aux nageurs avenirs de progresser à leur rythme

Les Avenirs 3 participeront aux épreuves de la Période de Formation des Benjamins et rejoindront les parcours Avenirs pour les Trophées d'Etés / Finales Départementales et Interclubs Avenirs de manière à pouvoir commencer à se former à la diversité des nages et distances de façon progressives pendant que les Avenirs 1 et 2 commenceront à se former à leur parcours de compétiteurs sur de plus petites distances mais aussi à la bonne gestion des compétitions

La saison sera ponctuée d'un **Trophée d'Eté** (début juin) et d'une **Finale Départementale** en fin de saison

Une animation sera faite avec un principe de séries et finales sur le Trophée d'Eté:

- . Qualifications sur 25m et finales sur 50m pour Avenirs 1
- . Qualifications sur 50m et finales sur 100m pour Avenirs 2 et 3

Un trophée du nageur complet sera également accordé aux 5 meilleurs Avenirs 1 / 5 meilleurs Avenirs 2 et 5 meilleurs Avenirs 3 sur le principe du cumul des points sur :

- . 50mSpécialité (hors NL)+100NL + 1004N pour Avenirs 1
- . 50m Spécialité (hors NL)+ 200NL + 1004N pour Avenirs 2 et 3

Finales Départementales :

4.2.1. Interclubs Avenirs:

Il n'y aura pas de poules régionales ainsi toutes les équipes devront nager aux interclubs départementaux (sauf information contraire de la LIF)

Les Avenirs 1/2 et 3 participeront à ces Interclubs

4.3. PARCOURS BENJAMINS

Le CD se conformera au règlement édité par la LIFN:

4.3.1. Parcours départemental

Le parcours Benjamin se voit totalement remodelé. Il se répartit en 4 phases :

- Janvier à mars : Période de formation organisée par le département ;
- Avril à juillet : performance et qualification, pour les championnats régionaux et web confrontation. La qualification se fera au ranking et par grille de temps.
- Aout à octobre : nouvelle période de formation organisée par le département ;
- Novembre : période de qualification pour Championnat de France Benjamin

<u>La période de formation</u> doit permettre à chaque nageur de s'épanouir dans les nages, découvrir de nouvelles disciplines.

En ce sens, le CD 94 entend promouvoir l'ensemble des nages et des distances afin de ne pas enfermer les nageurs dans une spécialité.

Le CD94 souhaite également promouvoir la volonté des compétiteurs à participer à des compétitions pour défendre les couleurs de son club via un **Trophée CLUB**

Cette période de formation s'articulera autour de réunions "Bloc" (Bloc 1 : Pap/Dos puis Bloc 2 : Brasse/NL) avec des 4N et des courses « de fond ».

6 nages maximum par bloc avec ad minima 1 course de 4 Nages + 1 course de fond parmi ces 6 nages et ad minima une course de chaque nage spécifique de bloc (Dos + PAP pour Bloc 1 / Brasse + NL pour bloc 2)

Bloc Benjamins:

. ad minima1 nage en 4 Nages: 100 4N ou 200 4N ou 400 4N +ad minima 1 nage de « fond »: 400NL ou 800NL

Tous les 50 et 100, les 200NL ainsi que les 4Nages (2004N ou 4004N) et Courses de fond (400NL ou 800NL) sont nagés sans condition de points à la Table de Cotation et ramènent au club:

- 1 point par course terminée / validée (non disqualifié);
- 2 points pour le vainqueur de chaque série.
- -1 point par nage disqualifiée

Les 200 SPE pourront être nagés et ramèneront 1 point si course validée et performance vaut plus de 300 points à la Table de cotation (2 points si série gagnée)

Bloc Avenirs 3:

. ad minima1 nage en 4 Nages: 1004N ou 2004N +ad minima 1 nage de « fond » : 200NL ou 400NL

Ces nages seront sans conditions de temps à la Table de cotation et ramèneront au club

Tous les 50, les 100NL, 4Nages (1004N ou 2004N), et Courses « de fond » (200NL ou 400NL) sont nagés sans conditions de points à la Table de cotation et ramènent au club :

• 1 point par course terminée / validée (non disqualifié);

- 2 points pour le vainqueur de chaque série.
- 1 point par nage disqualifiée

Les 100 SPE pourront être nagés et ramèneront un point Bonus si course validée et performance plus de 200 points à la Table de cotation (2 points si série gagnée)

La moyenne des points gagnés / nombre de nageurs engagés par clubs (nageurs 100% forfaits exclus) donnera un nombre de points moyen / club

Exemple: Club A – 15 nageurs engagés (inclus les nageurs forfaits)

88 points remportés Moyenne du club: 5,9

Club B – 9 nageurs engagés (inclus les nageurs forfaits)

72 points remportés Moyenne du club: 8

Les 3 clubs ayant la plus grande moyenne se disputeront le Trophée des Clubs à travers une finale Relais dont la nage sera choisie par le club en 3^{ème} position de la compétition.

Le vainqueur du relais sera le vainqueur du Trophée des clubs

Le relais sera constitué de 10 nageurs –

Le club n'ayant pas 10 nageurs lors de la dernière réunion ou engagés pourra faire nager une 2^{ème} fois le nombre de nageurs nécessaires pour avoir le nombre de nageurs nécessaires dans le relais. Lorsqu'un club a 10 nageurs ou plus présents sur la dernière réunion, le choix des nageurs devra se faire parmi ces nageurs et aucun nageur ne pourra nageur une 2^{nde} fois

Un équilibre nombre filles / garçons par équipe devra être réalisé autant que possible dans le choix des nageurs / club – validation pour l'organisation de la compétition

Seront hors concours du Trophée des Clubs :

- Les 5eme et 6eme nages si le nageur n'est pas engagé sur une course de 4N + une course de « fond » selon les nages définies par catégorie
- les clubs ayant moins de 6 nageurs engagés

Le club vainqueur remportera une coupe qui sera remise en jeu au bloc suivant. Le club remportant 3 blocs gardera la coupe.

Les nageurs des clubs finalistes recevront une médaille.

. La saison sera également ponctuée d'un TROPHEE D'ETE (début juin) et d'une FINALE DEPARTEMENTALE en fin de saison

Pour le **Trophée d'Eté**, une animation sera faite avec un principe de série et finales : Qualifications sur 100m et finales A Benjamins 1/Benjamins 2 sur 50m.

Un trophée du nageur complet sera également accordé aux 5 meilleurs Benjamins 1 et 5 meilleurs Benjamins 2 sur le principe du cumul des points sur :

100m Spécialité (hors NL) + 200NL Benjamins 1 + 1004N Benjamins 1

100m Spécialité (hors NL) + 400NL Benjamins 2 + 2004N Benjamins 2

Les nageurs qualifiés à la finale Régionale WEBCONFRONTATION ne pourront pas participer au Trophée d'Eté.

Finale Départementale :

.

Les nageurs régionaux et + pourront participer mais ne pourront être déclarés Champion du Val de Marne et pourront participer à des finales dédiées si 3 ou + régionaux qualifiés en finale.

4.3.2. Interclubs Benjamins:

Il n'y aura pas de poules régionales, ainsi toutes les équipes devront nager aux interclubs départementaux.

4.4. PARCOURS JUNIORS / SENIORS

Le CD se conformera au règlement édité par la LIFN:

Le parcours Départemental est réalisé de manière à permettre au nageur Départemental de participer à des compétitions mais aussi d'avoir l'opportunité dans son parcours de viser les Qualifications Régionales et temps de Qualifications permettant de participer aux Meetings Nationaux.

Le Comité Départemental souhaite offrir un parcours attractif aux nageurs départementaux via des journées départementales « Open », leur donner des opportunités différentes pour se voir progresser et viser une Qualification au Championnat Départemental qui aura lieu en fin de saison s'il n'est ni nageur Régional.

Journées Départementales

Elles seront composées de séries sur chacune des nages proposées mais aussi de finales sur les distances de 100m – pour les distances de 50m sous formes de demies finales 50m puis finales pour les 50m.

Les finales permettront aux 3 meilleurs nageurs de renager et tenter une Meilleure performance.

Le vainqueur de chaque finale sera qualifié automatiquement pour le championnat départemental qui aura lieu en fin de saison.

Les vainqueurs J1/2 et J3 et + de chaque épreuve de 200/ 400/800 et 1500 seront qualifiés automatiquement pour la finale départementale qui aura lieu en fin d'année.

Finale Départementale :

Les nageurs régionaux et + pourront participer mais ne pourront être déclarés Champion du Val de Marne et pourront participer à des finales dédiées si 3ou + régionaux qualifiés en finale.

4.5. PARCOURS MAITRES

Les maîtres participeront à la Coupe des Maîtres 94 avec au moins 3 compétitions réparties sur la saison.

5. CALENDRIER FEDERAL ET REGIONAL

Dates protégées régionales: Les compétitions ne respectant pas les dates protégées seront supprimées des serveurs fédéraux.

Période Webconfrontation départementale en bassin de 25m D	Ou 15 septembre au 18 décembre 2023
Championnats de France Elite 25m Angers	Jeudi 26 au dimanche 29
octobre 2023	
Interclubs TC (dates protégées Jun. Sén.) Poule Géograph	Samedi 11 et/ou dimanche 12 novembre
2023	
Interclubs TC (dates protégées) Poule R1 voir clubs qualifiés	Samedi 18 et dimanche 19 novembre
2023	
DATE LIMITE QUALIFICATION REGIONAUX BENJAMI	NS Lundi 13 novembre
2023	
Championnat régional Benj. 25m (dates protégées pour les que	alifiés) Samedi 25 et dimanche 26
novembre 2023	
DATE LIMITE QUALIFICATION REGIONAUX Juniors Sé	Eniors Lundi 4 décembre
2023	
Championnat de France Juniors Mardi 9 au Samedi 12 décembre	bre 2023
Championnat régional hiver 50m (dates protégées Juniors Sén	iors) Nouvelles dates!: Ven.15 au Dim.
17 déc. 2023	
Finale Nationale Coupe de France des Départements	Vendredi 15
décembre 2023	
Championnats de France Benjamins 50m	Samedi 16 au Lundi 18
décembre 2023	

CALENDRIER DEPARTEMENTAL Septembre à Décembre 2023

Dates imposées aux calendriers départementaux

COMPETITIONS	DATES
Date limite organisation Interclubs Avenirs	17 décembre 2023

Date	Compétition	Piscine	catégorie
15 Octobre 2023	Plot 3		Avenirs 1 et 2
21 et 22 Octobre 2023	Bloc 3		Avenirs 3 et Benjamins
18 et 19 Novembre 2023	Finales Départementales Avenirs		Avenirs 1 et 2
24 Novembre 2023	Coupe Maîtres 94 - 2		Maîtres
25 et 26 Novembre 2023	Championnat Départemental d'Automne		Juniors / Séniors
02 et 03 Décembre 2023	Finales Départementales		Benjamins
10 Décembre 2023	Interclubs Avenirs		Avenirs
15 Décembre 2023	Coupe Maîtres 94 – 3		Maîtres

Meeting organisé dans le VDM

Le calendrier de fin de Saison (à partir de Septembre 2023) sera confirmé après publication du calendrier de Fin de Saison par la Ligue Ile de France de Natation

Certains formats de compétition de fin de saison pourront être communiqués après les retours d'expérience des blocs et début de saison...

6.1 PARCOURS AVENIRS

96		Plot 3		₩	25 m
		15 octobre 2023			CN BORDES CHENNEVIÈRES/ MARNE
്റ	Avenirs 1				
200	Avenirs 2		4 nages maxir	num par nageur +	- 1 relais
STOP		Engagements	par extraNat		
		2 DEP	PARTS		
		Dimanche	Après Midi		
		1ère R	éunion		
	Relais 4*50 NL Dar	nes/Messieurs/Mixtes	25/50	0 NL	
	25/50	DOS	100 PAP 25/50 BRASSE	PAP	
	100 BI	RASSE		RASSE	
	25/50) PAP	100	DOS	
	100	NL			

Le CD se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

Le Programme des compétitions pourra être soumis à toutes modifications utiles au bon déroulement des manifestations.

9/67 279		Bloc 3		*	25 m
	21	et 22 octobre 2023			U.S CRETEIL NATATION
26	Avenirs 3				·
	Benjamins 1		5 nages	maximum par n	ageur
STOP	Benjamins 2				
0101		Engagements			
		2 DEP	ARTS		
		Samedi A	près Midi		
	1> D			<u> </u>	
	1ère R		2ème R	RASSE	
		400 NL 50 PAP			
		DOS	100 NL		
		Dimanche Matin			
		1ère R	éunion		
		*100 4 NAGES Av	venirs3 (uniquement)		
		*200 4 NAGES (Av	enirs 3 et Benjamins)		
	50 DOS				
	100 PAP				
		50 I	BRA		
		Dimanaha	Apròc Mid:		
		Dimanche			
	200	1ère Ro		DOS	
		NL RRA	200 DOS		
	100	100 BRA 50 NL 400 4 NAGES			
			100 41		
		/ 1 1 • . 1	1 1	1 / 1	
I o Decom		réserve le droit de			manifactations
	amme des compétitions po ur les avenirs 3 de particip			bon deroulement des i	namestations.
,			Ü		

96	Finales	25 m			
Ü	18	et 19 novembre 20	23		
ି ଦ	Avenirs 1			1	
26	Avenirs 2		6 nages maxii	mum par nageurs -	+ 2 relais
STOP		Engagements	_		
		1 DEP	PART		
		Samedi A	nrès Midi		
	1ère R	Kéunion	2ème R	éunion	
		es (2 Filles -2 Garçons)	Relais 4*50		
		et + Garçons 2013 et +)		3- Garçons 2012)	
		013- Garçons 2012)		t + Garçons 2013 et +)	
			400 NL (grille de temp	s incitative moins de 9')	
		Dimanch	na Matin		
	4) 7		I		
		Réunion Mixtes (2 Filles- 2Garçons)	2ème R	eunion	
		ps incitative moins de 4')			
		et + Garçons 2013 et +)			
		013- Garçons 2012)			
		Dimor als -	A nuò a Midi		
	43 -	Dimanche A	T *		
		Réunion	2ème R		
		1*50 NL		+ Garçons 2013 et +)	
	200 4 NAGES (grille de	NAGES temps incitative moins de 5')	100 NL (filles 201	3- Garçons 2012)	

Le CD se réserve le droit de limiter le nombre de séries.

Le Programme des compétitions pourra être soumis à toutes modifications utiles au bon déroulement des manifestations.

RECOMPENSES: Une médaille aux 3 premiers en nage individuelle sur les deux années d'ages (Avenirs 1/ Avenirs 2) Une médaille aux 3 premiers relais toutes catégories confondues

G) Cg	Int	畿	25 m			
్ద్య	Avenirs					
20						
STOP		Engagements	par extraNat			
		2 DEF	PARTS			
		D:				
			ne Matin			
			mes/Messieurs/Mixtes			
	50 NL 50 BRASSE					
		Course des remplaçants u		700		
			4N	cs		
	Dimanche Après Midi					
		50]	PAP			
		50 I	OOS			
	Relais 4* 50 NL Dames/Messieurs/Mixtes					
	Le CD se	e réserve le droit de	limiter le nombre d	le séries.	ı	
Le Program	nme des compétitions p	ourra être soumis à toute	s modifications utiles au l	oon déroulement des m	anifestations.	

Chaque nageur dispute une épreuve individuelle et un 100M 4N

Chaque nageur dispute les deux relais.

Les remplaçants ne pourront nager qu'un 100m 4N

RECOMPENSES : Une médaille aux 3 premiers en nage individuelle sur les trois catégories (Avenir1, Avenir2 et Avenir3) une

récompense à chaque nageur de chacun des 3 premiers Relais et une coupe aux 3 Premières Equipes.

6.2 PARCOURS BENJAMINS

YUJ LID	Bloc 3			**	25 m	
	21	21 et 22 octobre 2023			U.S CRETEIL NATATION	
2 (c)	Avenirs 3					
	Benjamins 1		5 nages	maximum par nag	geur	
СТОВ	Benjamins 2					
STOP		Engagements	par extraNat			
		2 DEP	PARTS			
		~ 4: .				
			près Midi			
	1ère R		2ème R			
		NL	200 BRASSE			
		PAP	100	NL		
	100	DOS				
		Dimonol	ne Matin			
		1ère R				
			venirs3 (uniquement)			
			venirs 3 et Benjamins)			
			PAP			
	50 BRA					
		Dimanche	Anrès Midi			
	Dimanche Après Midi					
	1ère Réunion 200NL 200 DOS			DOS		
	100 BRA		50 NL			
	Too Bid I		400 4 NAGES			
I - D			limiter le nombre		:64-4:	
	nmme des compétitions po ur les avenirs 3 de particip			bon deroulement des ma	miestations.	
. ossisinte pot		ae.e.a.				

Day.	Finales Départementales 👸				
	02 et 03 décembre 2023				
(?) (Avenirs 3				
200	Benjamins 1	6 nages maximum par na		naximum par nageurs	
	Benjamins 2				
TOP	Engagements par extraNat				
		1 DE	PART		
		Samedi A	Après Midi		
	1ère Réunion				
		DOS		NL	
		RASSE	100 PAP 400 4N		
) NL			
	100 4N		Relais 4*50 NL		
		Dimanc	he Matin		
	1ère Réunion				
	50	NL	100	DOS	
	200	DOS	1500 NL (limité à	2 Série maximum)	
	50 BRASSE		200	4N	
	Dimanche A		Après Midi		
	1ère Réunion				
	200 PAP 100 NL			PAP	
			200 BRASSE		
	800 NL (limité à 2	2 Séries maximum)	Relais 4	*50 4N	
	T. CD		7 7		
I a Dua aus			limiter le nombre		
				oon déroulement des manifest ges (Avenir 3- Benjamins 1- 1	
e médaille au	x 3 premiers relais toutes of	catégories confondues	×		

6.3 PARCOURS JUNIORS/SENIORS

96	Champi	onnat Aut	omne 94		
4	25				
္န	Juniors				
<u> </u>	Séniors		5 nages maximum par nageurs + 2 relai		
STOP	Engagements par extraNat				
0101	1 DEPART				
		~ 4			
			Après Midi		
			Réunion		
		1*50 NL		NL	
		O 4N DOS		PAP	
) NL	100	PAP	
	200) ILL			
	Dimar		he Matin		
	200	PAP	200	DOS	
	50	NL	50 BR	ASSE	
	200 4N		1500 NL (limité à	2 Séries maximum)	
		Dimanche	Après Midi		
		1ère F	Réunion		
	Relais 4	1*50 4N	50 1	PAP	
	100 NL		200 BI	RASSE	
	800 NL (limité à 2	2 Séries maximum))	100	DOS	
	Le CD se	réserve le droit de	limiter le nombre d	de séries.	
				bon déroulement des manifestations. ivantes: Juniors 1 et 2 / Juniors 3 -4 et	
éniors					

6.3 PARCOURS MAITRES

90	Coupe N				
4		24 novembre 2023			
<u>ू</u>	Maitres		4 nages maxi	mum par nageur	+ 1 relais
STOP	Engagements par extraNat				
	1 DEPART				
	Vendredi Soir				
	Relais 4*50 NL Dar	nes/Messieurs/Mixtes	50 BRASSE		
	50 DOS 100 BRASSE		100 DOS 50 NL		
	50 PAP		100	PAP	
	100 NL				
	Le CD se	réserve le droit de l	limiter le nombre d	de séries.	
Le Progra	umme des compétitions po	ourra être soumis à toutes	s modifications utiles au	bon déroulement des n	nanifestations.

96	Coupe N						
4	15 décembre 2023						
ू 2	Maitres		4 nages maxi	mum par nageur	+ 1 relais		
STOP	Engagements par extraNat 1 DEPART						
	Vendre		edi Soir				
	1ère Réunion		2ème Réunion				
	Relais 4*50 4N Dames/Messieurs/Mixtes		50 BRASSE				
	50 PAP		50 NL				
	50 DOS		200 4NAGES				
	200 NL						
	100 4NAGES						
	Le CD se	réserve le droit de l	limiter le nombre d	de séries.			
Le Progra	Le Programme des compétitions pourra être soumis à toutes modifications utiles au bon déroulement des manifestations.						